

Le métier

Le titulaire de cette mention complémentaire peut travailler en atelier ou sur chantier. Il est capable de réaliser tous les ouvrages de zinguerie et d'assurer leur maintenance ou leur entretien en tenant compte des impératifs de qualité, de temps et de sécurité. La qualification de ce diplômé s'applique aux ouvrages de protection contre les eaux de pluie et aux ouvrages de collecte et d'évacuation de ces eaux, en dehors des travaux de couverture proprement dite.



Programme de formation

Enseignement professionnel :

Statique et dynamique des fluides
Mécanique
Electricité
Chimie et Thermique
Dessin
Organisation du travail

Attestations Complémentaires :

Sauveteur Secouriste du Travail
R408 – Travail en Hauteur

Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

Condition d'admission

- CAP Couvreur
- CAP Charpentier Bois
- CAP Installateur Sanitaire

Poursuite d'études au CFA BTP 57

- BP Couvreur